

HONORAIRES DE TRANSACTIONS TTC
(Dans l'immobilier ancien) à la charge du VENDEUR

PRIX DE VENTE HAI	HONORAIRES *
Jusqu'à 45.000€	3500€ forfaitaires
De 45.001 à 75.000€	8.5%
De 75.001 à 100.000€	8%
De 100.001 à 150.000€	7.5%
De 150.001 à 200.000€	7%
De 200.001 à 300.000€	6.5%
De 300.001 à 400.000€	6%
Au-delà de 400.000€	5.5%
Au-delà de 600.000 €	5%

CONDITIONS GENERALES :

Les honoraires sont à la charge du vendeur et exprimés toutes taxes comprise (TTC) selon les conditions du Mandat

Ils sont dus dès l'accord des parties et exigibles dès le jour de la signature de l'acte authentique

Les prix de ventes s'entendent hors frais notariés

Montant TTC (TVA à 20%) calculés sur le montant de la transaction réalisée

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

A compter du 11 Juillet 2024

L'agence ORPI Colombier immobilier, 81 avenue Tolosane 31520RAMONVILLE ST AGNE, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, SIREN n° 893 526 137, titulaire de la carte professionnelle T/G n° 3101 2021 000 000 019 délivrée par la CCI de la Haute Garonne, garantie par Garantie GALIAN pour un montant de 120.000 / 120.000 euros et assurée en responsabilité civile professionnelle par MMA